

LES GLACIERES DES PLAINES MERIDIONALES

LE « PETIT AGE GLACIAIRE »

Indépendamment de l'activité de l'homme, la terre connaît des variations climatiques. Les périodes chaudes et froides alternent avec irrégularité. De 1550/1580 à 1850/1860 survient en Europe une période climatique froide appelée le « petit âge glaciaire ». Le premier minimum climatique est observé en 1650.

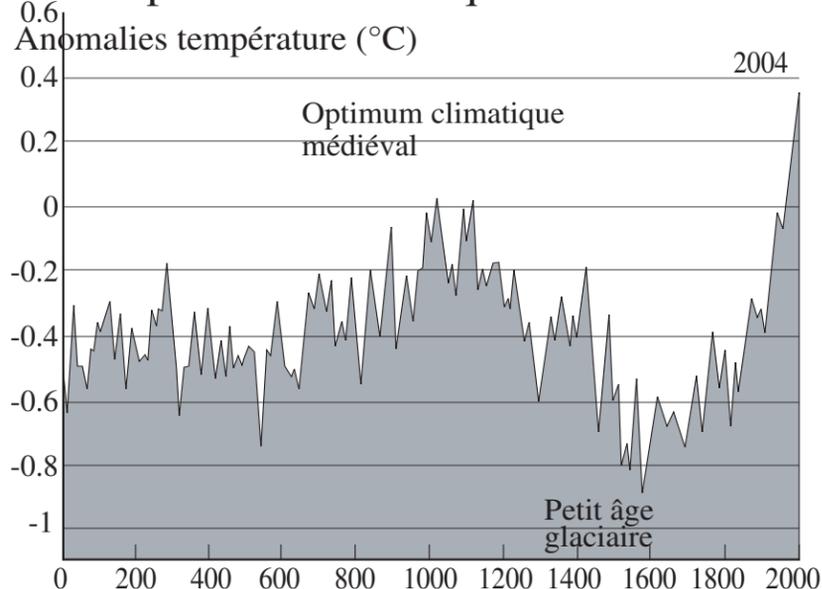
Les hivers sont particulièrement rigoureux. Le gel peut sévir jusqu'en mai même en Languedoc. Les étés sont soit très pluvieux, soit très caniculaires.

A titre d'exemple lors de l'hiver 1657/1658 la Seine est prise par les glaces à Paris pendant trois semaines. Lors de l'hiver 1708/1709 il fait -26° à Paris et la majorité des oliviers périssent près de la Méditerranée.

L'été 1745 est particulièrement pluvieux et voit les céréales pourrir sur pied. Les étés 1650 ou 1700 sont, par contre, extrêmement chauds et secs.

Ces hivers longs et froids favorisent la formation de glace dans les campagnes de la France entière, sur les plans et les cours d'eaux et même dans les prairies humides.

Températures historiques reconstituées



LA GLACE AU XVII^e SIECLE : MODE ET HYGIENE

Sous l'influence de Louis XIV et de la cour de Versailles, l'utilisation de la glace est devenue un phénomène de mode. L'introduction des sorbets dont le roi était friand par l'italien Procope fut très vite répandue chez les nobles et la bourgeoisie aisée. La consommation de boissons rafraîchies, réputées bonnes pour la santé, connut un franc succès.

La médecine de l'époque reconnut à la glace des vertus thérapeutiques pour son action antibactérienne, sa capacité à soulager les fièvres et les douleurs gastriques et un peu plus tard comme anesthésique local pour des opérations superficielles. Elle est même conseillée comme une nouvelle panacée étonnante contre des maladies comme la méningite ou le choléra ...

L'utilisation de la glace pour la conservation des aliments reste cependant secondaire. Le sel est encore majoritairement utilisé.

L'ORGANISATION ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DE GLACE

Les glaciers existent avant le XVII^e siècle dans les zones de montagne ou à leur proximité. La fourniture de la glace est alors un privilège seigneurial. Les conditions climatiques et les vertus nouvelles attribuées à la glace conduisent Louis XIV à organiser son stockage et son commerce sous forme d'un monopole d'état. Par un édit royal en 1659, il donne la permission de construire des glaciers en « tous lieux et endroits du royaume » et d'y vendre de la glace. Cette autorisation est donnée par lettres patentes à des fermiers généraux chargés de construire et d'entretenir les bâtiments et d'organiser son commerce moyennant des redevances pour l'état.

Cet édit est déclencheur de la construction de nombreux lieux de stockage et d'un commerce florissant. Un modèle de glacier est construit à Versailles. De nombreux villages ou groupes de communes s'équipent de ces bâtiments. A titre d'exemple autour de Vinassan d'autres glaciers sont construites à Fleury, à Cuxac d'Aude, à Ouveillan, au Somail et bien évidemment à Narbonne.

En 1688 pour la consommation de la cour du roi à Versailles, treize glaciers sont en fonction dans et autour du château. En dehors du commerce de la glace concernant les plus riches cette activité occupe de nombreuses familles paysannes en basse saison agricole. La collecte, le remplissage, le prélèvement, l'entretien du bâtiment leur procurent un complément financier non négligeable.

Les activités autour de la glace jouent un rôle économique important à tous les niveaux de la société. Louis XIV dira pourtant à la fin de son règne que ce commerce n'a rien rapporté à l'état...



La glacierie du Somail au bord du Canal du Midi

LA GLACIERE DE VINASSAN

Ce bâtiment technique est construit selon les normes architecturales du XVII^e siècle. Il est positionné à flanc de colline.

La partie destinée au stockage de la glace est creusée dans le sol et maçonnée. Les structures supérieures bâties servent essentiellement aux accès nécessaires lors du remplissage ou des prélèvements.

La partie la plus haute est composée d'un dôme percé d'une ouverture. C'est par là que la glace est introduite.

La partie médiane, cylindrique, permet l'accès au corps de la glacierie pour son entretien ou le débitage sur place de pains de glace.

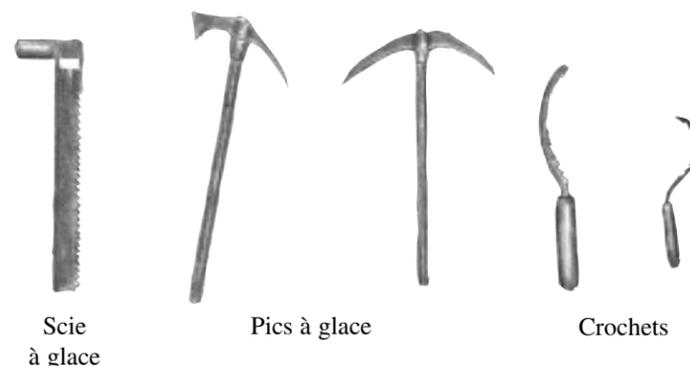
L'ensemble du bâtiment mesure en moyenne 8 mètres de hauteur pour un diamètre de 6 mètres. Il pouvait contenir un peu plus de 100 m³ de glace. Son unique fonction est le stockage. Il n'y a jamais d'aliments ou de denrées périssables à l'intérieur.

L'accès au corps de la glacierie est assuré par un couloir voûté en forme de L au nord du bâtiment. Il est divisé en deux parties fermées par des portes. L'ensemble est recouvert d'une épaisse couche de terre afin d'assurer une meilleure conservation et de lutter contre l'élévation de la température extérieure et du taux d'humidité.

La date exacte de la construction de cette glacierie n'est pas connue. Cependant elle apparaît dans l'inventaire des biens du Sieur de Chatanié en 1673. La plus ancienne concession officielle d'exploitation attestée est octroyée en 1682 au Sieur Gabriel de Sorgues.

La fin de son fonctionnement est également inconnue.

Les glaciers méridionaux perdront de leur importance d'abord par le changement de leur statut juridique après la révolution française et surtout après l'invention de la glace artificielle au milieu du XIX^e siècle.



Scie à glace

Pics à glace

Crochets